

Organisation des épreuves d'évaluation Certicréa

■ INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'évaluation est composée de 3 épreuves : un questionnaire, une étude de cas et une présentation orale.

Pour chaque épreuve vous serez invité(e) à vous connecter à une plateforme à distance. Vous recevrez par mail vos identifiants de connexion. Ce sont les mêmes pour chaque épreuve.

L'évaluation est individuelle. Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter à la plateforme ou si vous ne disposez pas de connexion internet ou de matériel informatique pour réaliser les épreuves, veuillez contactez notre conseillère numérique au 06 07 29 67 43

Le questionnaire

Compétences évaluées

Les réponses apportées permettent de vérifier l'acquisition des compétences suivantes :

- Comprendre les principes fiscaux, sociaux et juridiques d'une entreprise agricole dans le but de choisir les statuts de son exploitation et sécuriser son patrimoine privé et professionnel,
- Identifier les principaux éléments juridiques et techniques pour sécuriser l'accès au foncier agricole,
- Identifier les risques financiers, sanitaires, climatiques, humains et environnementaux liés à l'activité de sa future entreprise agricole et choisir des mesures de prévention pour en atténuer les impacts,
- Distinguer les acteurs socio-économiques en lien avec le développement de son entreprise agricole pour bénéficier de leur appui potentiel.

Modalités d'organisation

Vous accédez à la plateforme en présentiel et vous répondez au questionnaire. Il se compose de 32 questions. Vous aurez 60 minutes maximum pour y répondre.

Attention, vous devez réaliser le questionnaire en une seule fois. Si vous l'interrompez, il ne sera pas possible de le recommencer.

Modalités d'évaluation

Le questionnaire est noté sur 40 points. Les compétences sont validées à partir de 70% de bonnes réponses.

L'étude de cas en lien avec votre projet

Compétences évaluées

Les réponses apportées dans l'étude de cas permettent de vérifier l'acquisition des compétences suivantes :

- Identifier les enjeux et la réglementation liés au territoire dans lequel s'insère l'exploitation et aux productions choisies,
- Identifier les risques liés à la charge de travail, les pics d'activité au cours d'un cycle de production, la pénibilité et les solutions à mettre en œuvre pour en atténuer les impacts.

Modalités d'organisation

Des questions vous sont posées en ligne. Vous devez y répondre en suivant une trame définie. Cette trame est accessible sur la plateforme à distance ou sur le site de la chambre d'agriculture 43 et peut être remplie en ligne.

Vous devez la réaliser et la renvoyer au plus tard 10 jours avant votre passage au jury.

Modalités d'évaluation

L'étude de cas est notée sur 25 points. Les compétences sont validées à partir de 70% de bonnes réponses.

La présentation orale de votre projet

Compétences évaluées

Le contenu de votre présentation orale permet de vérifier l'acquisition des compétences obligatoires suivantes :

- Identifier les indicateurs de gestion technico-économiques et financiers pour piloter un projet de création ou reprise d'entreprise agricole.
- Évaluer la viabilité d'un projet à partir des documents comptables.
- Mettre en rapport les besoins en investissement et les sources de financement pour reprendre ou créer une entreprise agricole.
- Distinguer les acteurs socio-économiques en lien avec le développement de son entreprise agricole pour bénéficier de leur appui potentiel.
- Identifier et prendre en compte les atouts et les contraintes des différents modes de commercialisation pour valider la faisabilité de son projet.
- Présenter son projet de création ou de reprise d'une entreprise agricole pour se faire connaître ou obtenir des financements.

Si vous vous installez en société et/ou si votre projet présente une activité de vente directe, le contenu de votre présentation orale permet de vérifier l'acquisition des compétences suivantes :

- Structurer un projet commun et les modalités de fonctionnement avec ses associés.
- Communiquer efficacement avec ses associés pour permettre une collaboration en respectant les personnalités de chacun.
- Distinguer les aspects juridiques et réglementaires liés à la commercialisation en circuit-court pour les intégrer dans son projet de création ou reprise d'entreprise.
- Analyser une étude de marché en circuit-court pour valider la faisabilité d'un projet de reprise ou création d'entreprise

Modalités d'organisation

La présentation orale de 20 minutes se déroule devant un jury composé d'experts et de professionnels. Vous êtes convoqués au Puy-en-Velay à une date et un horaire précis.

Votre présentation doit suivre le déroulé proposé dans la trame de présentation. La trame est disponible sur la plateforme à distance ou sur le site internet de la CA43. Vous devez la télécharger, la renseigner et ensuite la redéposer sur la plateforme u l'envoyer par mail à fanny.cubizolles@haute-loire.chambagri.fr u plus tard la veille de votre présentation orale.

Le jour de la présentation orale, vous aurez à disposition un ordinateur et un vidéoprojecteur. Suite à votre présentation orale, un échange aura lieu avec le jury.

Modalités d'évaluation

L'oral est noté sur 45 points. Les compétences sont validées à partir de 70% de bonnes réponses.

Les résultats

Les résultats de la certification vous seront transmis dans un délai de 7 jours ouvrés par mail ou, sur demande, par courrier. Le parchemin de la certification sera édité par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. Il sera à retirer auprès de la Chambre d'Agriculture.

Le rattrapage

Si vous n'avez pas obtenu la certification, vous aurez la possibilité de participer à une nouvelle épreuve d'évaluation.

En situation de handicap ?

Prenez contact avec le service formation afin d'envisager les aménagements possibles et personnaliser votre accueil.
Tél. 04 71 50 37 54

Pour votre information

Les conditions générales de vente des formations, le règlement intérieur et le livret d'accueil en formation sont consultables sur notre site www.haute-loire.chambre-agriculture.fr ou disponibles sur demande au 04 71 50 37 54

Avec la participation de :

